

2<sup>ème</sup> ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 428

Le 27 avril 2018  
à 16 heures 20est né(e)<sup>(2)</sup> Gwendoline Anne  
Pierrette BLAIZE suivant  
déclaration conjointe du  
28 décembre 2014du sexe Féminin à  
Quincy-Sous-Sénart  
(Essonne)<sup>(3)</sup>reconnu(e)<sup>(4)</sup> le 28 avril 2018  
en cette mairie  
par son pèreDélivré conforme aux registres, le  
**Mentions marginales**<sup>(5)</sup>

28 avril 2018

L'officier de l'état civil  
Sceau

par délégation

G.  
G.

## Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le  
**Mentions marginales**<sup>(5)</sup>L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... » et/ou « 1<sup>re</sup> partie : ... 2<sup>de</sup> partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le ... à ... ».

## TOME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

Le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_ heures

est né(e)<sup>(2)</sup>

du sexe \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

(3)

reconnu(e)<sup>(4)</sup>Délivré conforme aux registres, le  
**Mentions marginales**<sup>(5)</sup>L'officier de l'état civil  
Sceau

## Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le  
**Mentions marginales**<sup>(5)</sup>L'officier de l'état civil  
Sceau

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le ... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».